

AUREP

Ingénierie en Allocation Patrimoniale (IAP)

FORMATION EN GESTION DE PATRIMOINE

ÉDITO



Charles NOURISSAT

Coresponsable pédagogique IAP
Administrateur AUREP
Conseil en Gestion de Patrimoine
Indépendant



Pierre SABATIER

Coresponsable pédagogique IAP
Président AUREP
Président Primeview

“ Cette formation permet aux conseillers patrimoniaux d’approfondir leurs compétences en allocations d’actifs et de rester ainsi de véritables architectes du patrimoine, capables de rassurer leur client et de répondre à leurs objectifs au long terme. ”

Dans ce monde en mutation permanente (tant sur le plan réglementaire que politique, géopolitique, économique et financier), l’allocation d’actifs devient plus compliquée à réaliser que par le passé pour les conseillers patrimoniaux. Or, les événements récents nous prouvent qu’il est absolument nécessaire de raisonner à long terme au niveau patrimonial.

Nous avons créé cette formation afin de permettre aux conseillers patrimoniaux d’approfondir leurs compétences en allocation d’actifs et de rester ainsi de véritables architectes du patrimoine, capables de rassurer leur client et de répondre à leurs objectifs au long terme.

Il convient en effet de pouvoir conseiller judicieusement les clients qui sont amenés dans le contexte actuel à prendre certains risques sous peine de voir la valeur réelle de leur patrimoine diminuer au fil du temps. Les choix à faire étant complexes, il faut être en mesure d’identifier les problématiques financières de long terme et les risques qui y sont associés, afin de pouvoir construire une Allocation d’Actifs globale prenant en compte à la fois les propriétés propres de chacune des classes d’actifs et les aspects psychologiques du client.

Grâce à cette formation « IAP », chaque diplômé dispose de tous les outils pour construire lui-même sa propre méthodologie d’allocation patrimoniale basée sur un process rigoureux et robuste qu’il peut intégrer au sein de sa structure.

Et nous constatons combien la valeur ajoutée de ce niveau de conseil est un véritable moyen de différenciation.

LA FORMATION IAP EN CHIFFRES



2020
DATE DE CRÉATION
DU CERTIFICAT



93%
DE
SATISFACTION
EN 2022



100%
DE RÉUSSITE EN 2023



4
PROMOTIONS



PARIS



28
APPRENANTS MAXIMUM
PAR GROUPE

AUREP, LA RÉFÉRENCE DES FORMATIONS
EN GESTION DE PATRIMOINE DEPUIS 1995



29
ANS D'EXISTENCE



1 300
PROFESSIONNELS
FORMÉS EN 2023



90
INTERVENANTS



93%
DE SATISFACTION
EN 2023




+ 2 100
ADHÉRENTS AU CLUB
AUREP ALUMNI




INGÉNIERIE EN ALLOCATION PATRIMONIALE

Rythme  3-4 jours consécutifs de cours par mois

Durée  16,5 jours, soit 115,5 heures

Ville  Paris

Modalités  Mixte
(alternance de présentiel et distanciel)

Tarif*  **5 850 €**
Tarif réduit : 5 450 € pour les sociétés qui inscrivent au moins 5 collaborateurs sur la même formation, la même année, et pour les demandeurs d'emploi au moment de la formation.
**Tarifs non assujettis à TVA.*

Il est également possible de constituer des groupes dédiés sur demande. Pour en savoir plus : contact@aurep.com.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Être en mesure d'identifier les problématiques financières de long terme et les risques qui y sont associés, afin de pouvoir construire une Allocation d'Actifs globale prenant en compte à la fois les propriétés propres de chacune des classes d'actifs et les aspects psychologiques du client.

CARRIÈRES OU DÉBOUCHÉS

- Conseiller en gestion de patrimoine salarié ou indépendant
- Ingénieur patrimonial
- Gérant de fortune
- Family officer



INSCRIPTIONS 2025

**Ouverture
en mars 2024**



PLACES LIMITÉES

**28 participants par
groupe**



PRÉREQUIS



Cette formation est ouverte à ceux qui justifient :

- › soit d'un diplôme inscrit au RNCP niveau 6 ou niveau 7 dans la catégorie NSF 313 ou NSF 128,
- › soit d'un Master 1 en Droit ou en Économie délivré par une Université,
- › soit d'un autre diplôme de niveau Maîtrise, ou Bachelor d'une école de commerce, jugé par le comité de sélection, équivalent à l'un des diplômes cités précédemment,
- › soit d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine de la gestion de patrimoine, jugée suffisante par le comité de sélection (nous contacter par mail sur contact@aurep.com).

Pour en savoir plus :

www.aurep.com ou contactez-nous à l'adresse contact@aurep.com



LIEU
Paris



FORMAT
Annuel, de janvier
à septembre 2025



EXAMENS
Juin 2025
Décembre 2025

PLAN DE FORMATION

INGÉNIERIE EN ALLOCATION PATRIMONIALE

Connaissance des classes d'actifs et sélection des supports d'investissements	Introduction et méthodologie	UE1	3.5 h
	Actions	UE2	7 h
	Obligations / Crédit / Loans	UE3	7 h
	Gestion alternative	UE4	3.5 h
	Matières premières	UE5	3.5 h
	Produits structurés	UE6	7 h
	Immobilier locatif français	UE7	10.5 h
	Immobilier locatif international	UE8	3.5 h
	SCPI	UE9	7 h
	Private Equity	UE10	3.5 h
	Crypto-Actifs	UE11	3.5 h
Cycle économique et comportement des classes d'actifs	Cycles longs	UE12	7 h
	Cycles courts	UE13	7 h
	Présentation des cas pratiques et attentes à l'examen	UE14	3.5 h
Construction d'une allocation d'actifs	Évaluation et mesures des risques	UE15	7 h
	Techniques d'allocation d'actifs et application cycle / marchés	UE16	7 h
Mise en place d'une allocation d'actifs et contraintes client	Mise en place / aspects comportementaux	UE17	7 h
	Aspects réglementaires	UE18	7 h
	Suivi de l'allocation dans le temps et gestion des risques	UE19	3.5 h
	Finance responsable	UE20	3.5 h
	Cas pratiques et méthodologie – Q&A	UE21	3.5 h

EVALUATION

- Une première épreuve écrite (QCM) de 2 heures, notée sur 40
- Une seconde épreuve : rédaction d'un mémoire sur un cas pratique + présentation orale de 45 minutes, notée sur 60





LE PACK APPRENANT : EFFICACITÉ, ADAPTABILITÉ

Avec plus de 25 ans de recul sur nos formations, sur vos besoins et vos attentes, nous vous proposons ce qui est le plus utile et pertinent pour optimiser vos formations et les rendre 100% efficaces et opérationnelles au cœur de votre métier.

Et parce que vous êtes aussi la clé de votre propre réussite et que se former doit être une expérience de partage et de plaisir, nous avons imaginé un parcours pédagogique innovant qui associe l'humain et le digital.

En effet, en plus des cours en présentiel et/ou en distanciel, dispensés par une équipe d'experts hautement qualifiée, l'AUREP met à disposition de chaque participant un pack apprenant complet :

- ▶ **Un accès à un extranet scolarité** où chaque participant pourra retrouver son planning de cours, émarger pour valider sa présence lors des cours, compléter les questionnaires satisfaction...
- ▶ **Un accès à notre plateforme LMS** proposant les livres de cours et supports de présentation utilisés par les intervenants lors de cours.
- ▶ **Un accès au Profil Invest Aurep** questionnaire risque multi-dimensionnel conçu pour accompagner les professionnels de la gestion de patrimoine.

UNE ÉQUIPE D'EXPERTS

Une équipe pédagogique hautement qualifiée, composée de formateurs universitaires ou professionnels, sélectionnés avec rigueur et reconnus comme spécialistes dans leurs domaines.

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES ET FORMATEURS



Charles Nourissat
Administrateur AUREP
Conseil en Gestion de
Patrimoine Indépendant



Pierre Sabatier
Président AUREP
Président PRIMEVIEW



Pascale Baussant
Dirigeante BAUSSANT CONSEIL
Présidente 1% FOR THE PLANET



**Louis Alexandre de
Froissard**
Gérant et fondateur
MONTAIGNE CONSEIL &
PATRIMOINE



Arnaud Hars
Responsable solutions
d'investissement
TRAITON, GROUPE VIEL



Laurent Lamazère
Président LAMAZÈRE GESTION
PRIVÉE



Benjamin Louvet
Responsable de la gestion actifs réels
OFI ASSET MANAGEMENT



Éric Mijot
Responsable de la Stratégie ACTIONS
Responsable adjoint
de la Stratégie AMUNDI



Pascal Pineau
Associé MÉTISSE FINANCE




Mark Sinsheimer
Consultant indépendant
MS CONSEIL



Daniel While
Directeur Recherche & stratégies
PRIMONIAL REIM MANAGEMENT

CANDIDATURE

**Vous souhaitez candidater ?
Rien de plus simple :**

- 
- **Vérifiez les prérequis (voir page 5)**
 - **Renseignez le dossier de candidature et joignez les documents suivants :**
 - **Photo d'identité**
 - **CV**
 - **Copie de votre diplôme le plus élevé**

À noter :

- Validation des prérequis professionnels (si nécessaire) : le montant de la procédure est de 300 €.
- Des éléments complémentaires peuvent vous être demandés en fonction de votre situation.



INSCRIPTION

La procédure s'effectue en 4 étapes :

1

ÉLIGIBILITÉ

examen de la candidature

2

RÉPONSE

dans un délai de 15 jours

3

FINANCEMENT

en cas d'acceptation de votre candidature, vous disposerez alors de 6 semaines pour finaliser les modalités de financement de votre formation

4

VALIDATION

de l'inscription après finalisation du dossier de financement

FINANCEMENT

Plusieurs possibilités vous sont offertes en fonction de votre profil :

- Je suis salarié → **Merci de vérifier les conditions d'éligibilité auprès de votre OPCO**
- Je suis à mon compte → **Merci de vérifier les conditions d'éligibilité auprès de votre OPCO**
(pro, indépendant et chef d'entreprise)
- Je suis demandeur d'emploi → **AIF**
- Je suis particulier → **Financement personnel**

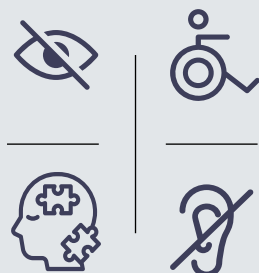


PLUS D'INFORMATIONS

Laurence Duchet ou Sandrine Lardeur
Tél : 04 73 17 15 10 • contact@aurep.com

FACILITER L'ACCÈS À NOS FORMATIONS

L'AUREP est engagé dans une démarche d'accueil et d'accompagnement des personnes en situation de handicap. Un référent handicap a été nommé et formé afin de faciliter l'accès à l'ensemble des formations.



Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez faire une formation ?

- La loi du 5 septembre 2018 pour la « liberté de choisir son avenir professionnel » a pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap.
- Notre Organisme de Formation tente de donner à tous les mêmes chances d'accéder ou de maintenir l'emploi. Tous nos formateurs, de part leurs expériences, sont sensibilisés aux situations de handicap.

N'hésitez pas à nous contacter.



Hélène Lasfargues
Référente handicap
referent@aurep.com

ET APRÈS...

FORMATION

- › Expert en conseil Patrimonial – ECP

SPÉCIALISATIONS

- › Ingénierie Patrimoniale du Chef d'Entreprise - IPCE
- › Gestion du Patrimoine à l'International - GPI
- › Gestion du Patrimoine des Seniors - GPS
- › Métiers du Family Office - MFO

SÉMINAIRE D'ACTUALISATION

Chaque année, l'AUREP propose son séminaire d'actualisation des connaissances.

Cette rencontre annuelle, animée par des experts reconnus dans leur domaine, proposent aux professionnels de la gestion de patrimoine (conseillers en gestion de patrimoine, banquiers, notaires, avocats, experts-comptables...) une approche théorique et surtout pratique des nouveautés qui impactent leurs métiers afin de pouvoir les mettre en œuvre rapidement.

L'exhaustivité des thèmes abordés et la qualité des intervenants ont permis au fil des années de faire de ces journées un évènement incontournable de la gestion de patrimoine.

Les plus du séminaire

- › Des thèmes d'actualités différents chaque année
- › Des sujets intéressant toutes les spécialités : particulier, chef d'entreprise, gestion internationale...
- › Une belle opportunité pour entretenir et développer votre réseau professionnel
- › La possibilité de valider des heures de formations réglementaires (DDA/IAS, Carte Immo)



Le Club AUREP Alumni, un réseau sur toute la France et même au-delà

Dans un esprit associatif, convivial et interprofessionnel, le Club AUREP Alumni a vocation :

- › D'une part à rassembler l'ensemble de la communauté des élèves et anciens élèves de l'AUREP, suivant ou ayant suivi un cursus diplômant ou non diplômant ;
- › D'autre part à maintenir une relation durable et proactive avec l'équipe pédagogique de l'AUREP et sa direction.

RESTONS EN CONTACT

Inscrivez-vous à notre newsletter



in | f | X | aurep.com